

PARIS – NICE Cyclo 2026

REGLEMENT

Le Comité d'Organisation vous invite à lire attentivement les informations du règlement de l'épreuve.

Sécurité

Parcours et Respect du Code de la route

Sur le parcours, les organisateurs vous rappellent que vous devrez impérativement respecter le code de la route, les autorisations préfectorales nous étant délivrées sous cette condition.

Le Comité d'Organisation dégage sa responsabilité si vous êtes reconnu comme étant l'auteur d'une infraction au Code de la route.

Pour des raisons justifiées ou indépendantes de sa volonté, le Comité d'Organisation se réserve le droit de modifier le parcours.

En vous inscrivant à cette épreuve, vous avez accepté sans réserve de suivre les directives en matière de sécurité données par le Comité d'Organisation lors des briefings. Ne pas les respecter vous rendra seul responsable des événements qui pourraient en découler.

Si une faute grave était constatée sur le plan sécuritaire (non-respect des consignes), le Comité d'Organisation en tirera les conclusions pouvant aller jusqu'à l'exclusion immédiate.

Initiative personnelle

Dans le cas d'un départ anticipé (non-respect des horaires), sur initiative personnelle, c'est-à-dire hors encadrement et assistance, le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas d'accident.

Le Comité d'Organisation, pour des raisons de sécurité et de responsabilité, devra être informé de toute absence ponctuelle pour cause majeure, d'un voire plusieurs jours, ou d'un abandon. Si tel n'était pas le cas le participant ne pourrait reprendre l'épreuve qu'avec l'aval du Comité d'Organisation.

Environnement

Le Comité d'Organisation invite chaque cycliste à respecter l'environnement lors de la traversée des villes, villages, hameaux et lieux dits, des parcs régionaux ou autres sites naturels protégés.

Nous souhaitons que toutes ces collectivités jalonnant le parcours, qui apportent le plus souvent leur étroite collaboration, gardent du passage de notre Paris-Nice Cyclo une excellente image, une image de référence pour le sport cycliste.

Le non-respect de l'environnement dûment constaté fera l'objet d'une éventuelle exclusion identique à celle prévue sur le plan sécuritaire.

Ravitaillement

Le Comité d'Organisation conseille vivement aux participants de respecter les arrêts aux ravitaillements car la répétition des étapes, les distances et les difficultés du parcours nécessitent de reconstituer des réserves et de préserver les organismes.

Les horaires des ravitaillements de chaque étape figurant sur le road book, bien qu'indicatifs, sont généralement précis. Il appartiendra à chacun de les respecter.

Il sera également demandé aux participants de laisser les tables propres (poubelles mises à disposition avec tri sélectif), la salle et autres lieux, sanitaires et abords des bâtiments, dans un état de propreté exemplaire.

Hôtels

Afin de permettre un contrôle par le Comité d'Organisation, chacun devra impérativement décliner son identité à la réception de l'hôtel.

Les organisateurs se sont efforcés de répartir les cyclistes et assistants dans les hôtels en tenant compte :

- de leurs souhaits*
- des affinités de chacun*
- des clubs représentés*
- de la capacité et du confort des établissements hôteliers*

Les noms des hôtels seront communiqués aux participants avant le départ et cette répartition définitive ne pourra être remise en cause, sauf indication contraire du Comité d'Organisation.

Si le nombre de chambres individuelles demandé est inférieur au nombre de chambres individuelles offert au niveau du parc hôtelier de la ville étape, il se peut que des participants soient invités à partager leur chambre. Le Comité d'Organisation sera amené dans ce cas à opérer un remboursement.

Bagages

- Chaque participant devra identifier son ou ses bagages - 1 valise et 1 sac maximum - avec les étiquettes qui lui seront remises avant le départ comportant les informations suivantes : Nom - Prénom - Club - N° de la plaque de cadre - Liste des hôtels.*
- Chaque matin il les déposera à l'endroit correspondant à l'hôtel où il sera hébergé le soir à l'étape. (Une bonne identification facilitera la tâche de nos assistants et évitera tout litige).*
- Attention au poids de vos bagages : les malles et autres cantines seront refusées. (Ceci pour alléger le travail de nos chauffeurs eux aussi bénévoles)*
- Les bagages chargés ne seront plus accessibles pendant l'étape les camions empruntant un itinéraire différent.*
- L'organisation décline toute responsabilité pour tout objet ou tout bagage perdu si la perte n'est pas de son fait.*
- Il est rappelé que les housses transportées dans les camions ne seront pas accessibles avant l'arrivée à Nice.*

Fiche médicale

Afin de vous assurer une prise en charge optimale il vous est demandé de bien vouloir remplir le plus précisément possible la fiche médicale jointe.

Cette fiche, à usage du service médical durant l'épreuve, pourra être transmise, en cas de nécessité, à un établissement hospitalier. Elle sera détruite à l'issue de ce Paris - Nice 2026.

En cas de changement de traitement, il conviendra d'en informer le service médical lors de la 1ère étape de cette 22^{me} édition Paris - Nice Cyclo.

Cette fiche médicale accompagnée de votre test à l'effort et éventuellement d'une copie de votre dernier électrocardiogramme devront être adressés avant le 15 mai 2026 à Madame Christine PIPPO sous enveloppe cachetée portant la mention : « CONFIDENTIEL MEDICAL » ou par courriel.

Il est rappelé que le personnel du service médical (médecins, infirmiers, secouristes) est tenu au secret médical.

Assistance médicale

La direction de l'épreuve rappelle que médecins et kinésithérapeute n'assureront aucune consultation de confort ou ne nécessitant pas de soins particuliers.

Les médecins peuvent être amenés à interdire un cycliste de poursuivre l'épreuve pour des raisons médicales. Cette interdiction ne pourra être que validée par le Comité d'Organisation qui en tirera les conclusions.

Participation financière

- Tout supplément demandé et toute consommation prise dans les hôtels ou restaurants, seront à la charge de chacun.

- Les chambres individuelles demandées seront facturées avec le supplément ad hoc, étant bien précisé qu'au cas où le nombre de chambres single ne serait pas suffisant dans une ville étape, les participants seront invités à partager leur chambre (le supplément single de la nuitée étant dès lors remboursé).

- Les frais d'hébergement à Avon la veille du départ ou à votre retour seront également facturés en supplément.

- Les frais de parking à Avon pendant la durée de l'épreuve seront aussi à la charge de chacun.

Abandon

En cas d'abandon, le participant assume son rapatriement à ses frais, perdant également l'intégralité du montant de l'engagement.

Image

Il est de la responsabilité de chacun de laisser une excellente image du passage de ce PARIS - NICE Cyclo 2026. Il y va de la notoriété de l'épreuve et du club organisateur l'AAOC de Wissous. Tout manquement se verra être sanctionné par la Direction de l'épreuve, la sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion immédiate.

Particularité VAE

Le Comité d'Organisation autorisera les demandes d'utilisation du VAE dans un nombre limité, chaque cycliste devant s'assurer de la charge de sa ou ses batteries avant le départ. Les batteries de rechange pourront être prises en charge par l'assistance à condition qu'elles soient parfaitement identifiées.

La recharge sera possible au ravitaillement à mi-étape.

Votre inscription ne sera validée qu'après avoir pris connaissance et signé le règlement de l'épreuve.

Signature :